

L'Univers des tout-petits

Projet d'établissement de l'Espace Multi-Accueil du Fontanil-Cornillon

Version adoptée au 4 février 2020



Projet d'établissement de « L'Univers des tout-petits »

Projet social

Contexte territorial

Le Fontanil-Cornillon est une commune de la métropole grenobloise qui achève une transition urbaine importante, avec l'arrivée du tramway, terminus de la ligne E, en juin 2015 et l'urbanisation de l'axe du tram.

De 2700 habitants, la commune tend aujourd'hui vers une population de 3500 habitants. Le dynamisme de sa zone d'activités économiques a permis à la commune, ces dernières décennies, de doter le territoire d'équipements de qualité, dimensionnés pour une population en croissance et d'offrir aux habitants des services publics développés.

En terme de petite enfance, la commune a proposé, en 1992, une halte-garderie avec un accueil en demi-journée « occasionnel » sans réservation. En 2006, le service s'est développé et s'est transformé en multi-accueil.

En parallèle, la commune disposait d'une convention avec la Ville de Saint-Égrève permettant l'accueil de 10 temps pleins dans les structures de cette commune voisine, financé par la commune. La résiliation de ce partenariat par Saint-Égrève a accéléré le développement du multi-accueil.

Ce service est désormais assuré dans ses locaux de « L'Univers des Tout-Petits », allée Charles Baudelaire, pour une capacité de 40 places.

Une politique municipale dynamique en faveur de la petite enfance

Le projet d'établissement s'inscrit dans le cadre de la politique municipale de la petite enfance, elle-même élaborée dans le respect des engagements du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales.

La commune a fait le choix de développer son offre d'accueil du jeune enfant avec la construction d'un multi-accueil de 40 places, jusqu'à 6 ans, et la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) pour aider chaque famille à trouver une solution à sa demande spécifique, en garantissant une égalité d'accès à tous, sans discrimination.

Le multi-accueil « L'Univers des Tout Petits » inauguré en juin 2019 est situé dans un nouvel ensemble immobilier à proximité immédiate du terminus du tramway. Il a été conçu en étroite collaboration entre la direction de la petite enfance, les services de la PMI et la CAF, accompagnés des architectes et bureaux d'études compétents.

Le RAM offre un service complémentaire aux familles et accompagne les assistantes maternelles volontaires.

Au-delà de la construction d'équipements, l'accent a été mis sur les moyens humains avec des équipes de professionnels de la petite enfance formées et accompagnées pour répondre à l'évolution constante des besoins des familles et des jeunes enfants.

Des analyses de la pratique professionnelle sont organisées lors des réunions d'équipe mensuelles et pendant la journée pédagogique annuelle. La collectivité propose aux agents un plan de formation dynamique et adapté aux attentes spécifiques de la petite enfance.

Les objectifs recherchés

À travers son multi-accueil, la Ville se donne comme mission d'accompagner les parents dans leur fonction d'éducation, de les aider à concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociale. La recherche de solutions adaptées aux parents passe toujours par la préservation de l'intérêt de l'enfant. L'évolution de la famille et de la société doit être prise en compte, mais dans la stricte garantie du développement de l'enfant dans un cadre sécurisé, adapté à son besoin et respectueux de sa personne.

La Ville est sensible à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou de maladie chronique ainsi qu'en situation d'urgence médicale ou sociale, en lien avec les services de la PMI. Elle entretient ainsi une collaboration fine avec les services départementaux, en les saisissant dans les situations de maltraitances ou de danger. Ce rôle de dépistage, l'équipe peut aussi l'exercer par son observation quotidienne des difficultés de développement. Elle va donc accompagner l'enfant, mais aussi sa famille, sur le chemin de la découverte et de la mise en mot du handicap. Le partenariat avec les services compétents, différents intervenants médicaux ou paramédicaux, la mise en place de concertations et l'orientation de l'enfant à sa sortie de la structure seront pensés en équipe.

La structure est particulièrement vigilante à la place des parents et au lien social que peut favoriser ce lieu d'accueil.

Pour renforcer la parole des parents, un conseil du multi-accueil a été mis en place. Grâce à cette instance, les parents s'expriment sur la vie de la structure et ont un échange sur le fonctionnement général du multi-accueil. Mais, au-delà de la forme de cette instance, l'équipe est attentive à la parole de chaque famille et s'efforce de garantir une qualité d'écoute individualisée quotidienne.

Projet Éducatif

« L'Univers des tout-petits » est la structure Petite Enfance de la ville du Fontanil-Cornillon. Elle propose deux modes d'accueil :

- un accueil régulier contractualisé
- un accueil occasionnel

C'est donc une structure multi-accueil, où le temps d'accueil proposé peut varier de quelques heures à un temps plein.

Pour faire face à des situations d'urgence (maladie, défaillance du mode de garde, etc.) ou des besoins provisoires (formation, stage, emploi temporaire, etc.), un accueil de type régulier peut être mis en place mais sur une période limitée dans le temps (un mois renouvelable).

« L'Univers des tout-petits » peut accueillir jusqu'à 40 enfants simultanément, indifféremment en régulier ou en occasionnel. Cette répartition reste très variable suivant les besoins des familles. Ainsi, les places laissées vacantes par des temps partiels réguliers peuvent être utilisées par des accueils occasionnels. De même, en cas d'urgence, une place occasionnelle peut devenir régulière. Cependant, le Code de la Santé Publique, à l'article R-2324-27, stipule « que des enfants peuvent être accueillis en surnombre certains jours de la semaine, dans le respect de 15 % de la capacité d'accueil ». Six enfants peuvent donc être accueillis en surnombre.

Un règlement a été adopté par le conseil municipal et régit le fonctionnement du multi-accueil. Ce document est consultable sur le site internet (www.ville-fontanil.fr) ou sur demande.

Les valeurs de l'équipe de « L'Univers des tout-petits »

- La bienveillance
- La sécurité affective
- Le respect
- L'empathie
- La confiance
- L'adaptabilité

Projet Pédagogique

Tout comportement, parole, acte, rentre dans une démarche bienveillante. La bienveillance consiste à « veiller bien » sur les autres, à se montrer respectueux, sans jugement, critique ou moquerie, à être attentionné envers autrui et envers soi-même. C'est faire preuve d'empathie, avoir des paroles rassurantes et se montrer compréhensif. C'est prendre en compte le point de vue de l'autre et y accorder de l'importance.

Regard encourageant pour l'enfant

Nous adoptons une posture bienveillante pour l'enfant :

- Laisser l'enfant faire par lui-même, l'inciter, l'encourager et le féliciter.
- Encourager et accompagner les expériences par le regard et la parole.
- Valoriser et féliciter les réussites.
- Redonner une chance après les erreurs.
- Proposer des solutions en amont des situations problématiques.
- Lâcher prise pour favoriser la découverte et l'autonomie de l'enfant.
- Ne pas parler au-dessus de la tête des enfants.

Bien-être de l'enfant

Pour favoriser un bon accueil, nous mettons tout en œuvre matériellement, physiquement et psychologiquement pour que l'enfant se sente bien tout au long de la journée :

- Observer les enfants afin de répondre de manière adaptée et individualisée.
- Prendre en compte ses besoins.
- Favoriser l'individualité de l'enfant.
- Instaurer un climat de confiance avec l'enfant et ses parents pour faciliter la séparation et une meilleure intégration au multi-accueil.
- Proposer bras et câlins tout en respectant l'espace vital de l'enfant.
- Respecter le rythme biologique de l'enfant (repas, repos, activité).
- Diversifier les activités pour éveiller la curiosité des enfants.
- Proposer les jeux et activités sans les imposer aux enfants.
- Eviter suractivité et sur-stimulation qui provoquent excitation et manque de plaisir.
- Pas d'exigence de production.
- Laisser l'enfant grandir à son rythme, sans le presser dans ses apprentissages.
- Instaurer des moments calmes dans la journée, avec doudou ou non, pour améliorer la dynamique de groupe. Cela permet de faire baisser les tensions avant les moments clés.
- Veiller à un matériel adapté à l'enfant en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.
- Toujours avoir un regard attentif et vigilant.

Accompagnement des familles et respect de la diversité

Pour favoriser la confiance mutuelle, nous sommes vigilants à être positif lors de l'accompagnement des familles :

- Respecter l'enfant et sa famille.
- Valoriser l'individualité de l'enfant, quelle que soit sa place dans le groupe ou dans sa fratrie.
- Accepter la différence d'où qu'elle vienne.
- Être ouvert à différentes manières de penser.
- S'adapter aux événements même si cela bouscule nos représentations personnelles.
- Prendre en compte et s'adapter au rythme de vie des familles.
- Trouver le juste équilibre entre les besoins, les demandes et les contraintes de chacun (enfants, parents, professionnels).
- Respecter le besoin du parent de nous confier son enfant quelle que soit la raison.
- Essayer de se mettre à la place des parents sans jugement ni interprétation.
- Être attentifs à notre manière de communiquer, aussi bien sur le fond que sur la forme.

Accueil des émotions

Pour adapter nos interventions, nous reconnaissons les émotions et le ressenti de chacun :

- Se mettre à la place de l'enfant, comprendre ce qu'il ressent pour l'accompagner dans la gestion de ses émotions, poser des mots sur ce qu'il semble éprouver.
- Être empathique avec les parents, partager les petites joies du quotidien, être à l'écoute des questionnements, rassurer.

Les relations dans l'équipe

La complémentarité des compétences dans l'équipe en fait toute la richesse. Pour un travail harmonieux, chacun est attentif à prendre en compte les besoins des autres et s'y adapte :

- Être garant de garder un univers harmonieux, détendu, pour favoriser l'esprit d'équipe (communication non verbale, sourire, gestuelle).
- Être patient.
- Être capable de se rendre disponible et anticiper.
- Faire preuve de flexibilité entre le règlement intérieur et la situation à l'instant T.
- Soutenir un collègue qui a besoin de relais : solidarité au sein de l'unité, et entraide entre les unités. Faire attention aux postes isolés (cuisine et entretien) Avoir conscience des difficultés de chaque poste afin de favoriser leur compréhension et l'entraide.
- Passer le relais à un collègue lorsque le besoin s'en fait ressentir.
- Accepter plusieurs façons de penser.
- Adopter des pratiques cohérentes au sein de l'équipe.
- Savoir se remettre en question.
- Être curieux et créatif, se former.
- Faire preuve de discrétion.
- Respecter le secret professionnel.
- Se référer au règlement intérieur pour instaurer les bases de la vie en collectivité.